

Société nationale
des
chemins de fer vicinaux.

ligne Marbehan-Florenville-Sainte-Cécile.

Tableau arrêté au 30 novembre 1922, indiquant par nature de dépenses les sommes payées et les dépenses restant à faire à cette date.

6-3-23 = 60:79.

Emplois.	Nature des dépenses.	Sommes		Différences				Dépenses nouvelles restant à faire (5)	Total des colonnes 2 et 5. (6)
		indiquées au devis annexé au mémoire descriptif de 1905 (1)	payées au 30-11-22 (2)	en plus (3)		en moins (4)			
A	Acquisition de terrain, indemnité pour clôtures	249.000 00	361.827 17	112.827 17	—	—	44.800 00	406.627 17	
B	Excassements	264.000 00	485.872 84	221.872 84	—	—	55.860 00	541.732 84	
C	Ouvrages d'art, bâtiments, prises d'eau, passages et empièvements	357.125 00	632.664 39	275.539 39	—	—	118.150 00	750.814 39	
D	Voies et travaux	738.200 00	964.048 44	225.848 44	—	—	117.080 00	1081.128 44	
E	Matériel fixe (ponts à passer, plaques tournantes, clôtures, rampes de chargement, etc)	14.400 00	24.957 14	10.557 14	—	—	39.660 00	64.617 14	
F	Matériel roulant	256.000 00	169.148 55	—	86.851 45	—	181.000 00	350.148 55	
G	Frais généraux et fonds provisionnel	321.275 00	1.077.893 28	756.618 28	—	—	127.038 19	1.204.931 47	
		2.200.000 00	3.716.411 81	1.603.263 26	86.851 45	—	683.588 19	4.400.000 00	

Augmentation du capital: $1.516.411,81 + 683.588,19 = 2.200.000$ francs

Excédent des dépenses:

frs 1.516.411,81.

Société nationale

ligne Martebekän - Storonsjöle - Skinte - Cöcke.

des
chemins de fer vicinaux.

1^{re} direction.

Concessions.

Capital nouveau	Fr 8.200.000,00
Augmentation du capital	" 2.200.000,00
Capital total	Fr 4.400.000,00
Longueur	31 klm. 030.
Coût kilométrique	141.800 francs environ.

Augmentation du capital.

1. Excédent des dépenses.

L'excédent des dépenses (col. 5 du tableau analytique, déduction faite des dépenses en moins figurant à la col. 4), s'élève au 30 novembre 1922, à Fr 1.516.411,81.

Nous indiquons ci-après les causes principales de cet excédent de dépenses, dont la plus grande partie est due à la mauvaise qualité des terrains rencontrés lors de l'occupation des travaux. - Cette circonstance a nécessité, à diverses reprises, des modifications de tracé entre Jämsjö et Jygel et des travaux très importants de consolidations, notamment à la Côte de Stroyen où le terrain a gêné extrêmement la voie. Une partie de ces travaux indispensables restent à exécuter.

1^o Pour les travaux, le coût a dépassé les estimations de Fr. 12.827,17 ; des entreprises supplémentaires ont dû être faites pour la modification au tracé entre les gares de Jämsjö et de Jygel, dans le Bois du Stroy, à la Côte de Stroyen, pour consolider les talus et pour l'établissement d'une gare à Storonsjöle.

2^o Concessions (Fr. 221.872,84). - Le mémoire prévoyait 165.000 m³ de terrassements au prix unitaire de Fr. 1,60 ; il a été exécuté environ 236.000 m³ au prix moyen approximatif de Fr. 2,05. Le cube supplémentaire de terrassements (71.000 m³) a été occasionné par les modifications qui ont dû être apportées à la ligne entre Jygel et Jämsjö où se sont rencontrés des terrains de très mauvaise nature. Les travaux exécutés à plusieurs endroits de la ligne pour assurer la stabilité de la voie et des talus ont contribué également à dépasser les prévisions (Côte de Stroyen).

3^o Les ouvrages d'art, Bâtiments, passages, etc., accusent un excédent de dépenses de Fr. 275.519,59, portant surtout sur les Bâtiments et les ouvrages d'art et sur les prix élevés (après la guerre) des travaux qui restaient à faire pour l'achèvement de la ligne. - Pour les Bâtiments, les prévisions ont été dépassées de 39.000 francs environ et une dépense supplémentaire de 15.000 francs a été faite pour des installations non prévues primitivement (remise métallique à Jämsjö et construction pour le passage de l'Etat, à Storonsjöle). - Les ouvrages d'art environ 150.000 francs d'excédent se répartissent notamment à des travaux importants de drainage et de terrasse qui ont dû être exécutés en de nombreux endroits en vue d'assurer et de consolider la plate-forme de la voie et de maintenir sur les talus dans les terrains peu consistants.

Des travaux assez importants quoique réduits au minimum) de passages et d'ouvrages métrés ont dû être exécutés aux prix faits après la guerre, de même que la mise en œuvre de bordures d'accès, et de clôtures et de grilles sur les trottoirs et les chemins d'accès ; de ce chef les prévisions du mémoire descriptif ont été dépassées de près de 71.000 francs.

4^o Les excédents de dépenses de Fr 225.848,44, pour les voies et travaux et de Fr 10.577,14 pour le matériel fixe (clôtures, poteaux, etc.) proviennent notamment de ce que ces travaux d'achèvement ont dû être exécutés après la guerre à des prix très élevés, simultanément avec les travaux de reconstruction de la ligne dont le coût a été imputé au compte " Régulier de guerre ".

5^o La majoration possible de Fr 756.618,28 du chapitre " Divers " du devis du mémoire descriptif a pour cause la ligne provisoire doublée entre la concession (1908) et la mise en exploitation complète. La ligne, jusqu'entièrement construite et pratiquement exploitée lorsque la guerre s'est terminée, fut totalement démolie au cours de celle-ci ; sa remise en activité est complète depuis décembre 1921.

Les frais généraux, études, direction et surveillance des travaux ont dépassé depuis de 165.000 francs la somme prévue à ce devis.

Les dépenses à titre d'intérêts intercalaires et restes sur exploitation s'élèvent à 600.000 francs environ, dont 443.000 francs environ d'intérêts intercalaires, qui, d'ailleurs, sont versés en déduction des premières annuités dues par les tramways publics acheteurs.

Une somme de 191.400 francs environ correspond, pour la plus grande partie, à l'insuffisance du prix de vente des obligations non exposés au taux des annuités remises.

II. Dépenses restant à faire.

Ces dépenses comprennent principalement :

1° Travaux de la ligne : plantation et engazonnement de talus ; construction de fossés maçonnés et consolidation de talus à divers endroits de la ligne, aménagements aux voies en passage, fourniture et placement de poteaux d'aérot et de dépense, de baguets d'accès et d'un pont à passer. Travaux exécutés mais non encore liquidés s'élevant à 408.50 francs.

2° Exécution de la gare pour service local à Morsleben, annulée 600 m, évaluation 18.650 francs, non compris l'acquisition de terrain.

3° Travaux à la gare pour service local à Strossviller ; dépense évaluée à 13.000 francs.

4° Construction de la gare de transbordement de Sainte-Cécile, estimation 183.120 francs.

5° Murs et presses maçonnés pour le mur de soutènement à la côte de Stoyon (30.000 fr.) envois et dérivages pour consolidation de la plate-forme de la voie à divers endroits de la ligne (24.000 fr.) ;

6° Travaux divers : clôture métallique et cimentage pour la maisonnette du jugeant à Strossviller (10.200 fr.) ; coût de la prise d'eau du Rosignol (5000 fr.) ; modifications aux bâtiments du dépôt de Strossviller (5.800 fr.) ; travaux complémentaires sur la section de Strossviller à Sainte-Cécile (4.000 fr.) ; modification de la voie à Boullas à la bifurcation de la route vers Genthigny (7.000 fr.) ; fourniture supplémentaire de matériel valant (181.000 fr.).
Nous donnons ci-dessous le devis des dépenses prévues.

A. Acquisition de terrains.

Entreprises réalisées mais non entièrement liquidées ; entreprises restant encore à faire, frais d'actes, abonnements, etc. ----- frs

B. Travaux.

1° Travaux de la ligne : plantation et engazonnement de talus, rehaussement d'un fossé. ----- frs

2° Travaux pour accès à la maisonnette du jugeant

à Strossviller. ----- " 200 00

3° Travaux infra-structure de Strossviller à Sainte-Cécile frs 4.000 00

4° Travaux pour la gare locale de Morsleben ----- " 8.200 00

5° id. pour la gare locale de Strossviller ----- " 350 00

6° id. pour la gare de transbordement de

Sainte-Cécile (5000 m²) ----- " 40.000 00

7° Travaux pour la modification de la voie à Boullas,

à la bifurcation de la route vers Genthigny ----- " 2.000 00

C. Ouvrages d'art, bâtiments, voies d'eau, passages et empièvements.

1° Travaux de la ligne : ----- frs

Fossé bétonné annulé 15.550 - 16.065 m : (193 m³ x 25) frs 19.325 00

Maçonnerie en pierres sèches au-dessus de ce fossé (192 m³ x 2) et couche de centées de 0 m, 10 d'épaisseur (27 m³ x 5) ----- frs 5.355 00

2° Gare pour service local à Morsleben : passage, empièvements de la cour aux marchandises (300 m²) ----- frs 4.200 00

À reporter frs

		411.800 00	
	1.110 00		
	200 00		
	4.000 00		
	8.200 00		
	350 00		
	40.000 00		
	2.000 00	55.850 00	
	19.325 00		
	5.355 00		
	4.200 00		
	28.880,00	100.650,00	

Report fr 100,660 00

3° <u>Gare</u> pour service local à <u>Stromville</u> : bues en béton de 0,40 (35 m ²); passage en través neufs de grès (190 m ²); empierrements (155 m ²)	fr	10.400 00	
4° <u>Gare</u> de transbordement de <u>Sainte Cécile</u> : maçonnerie pour empièvement et drains: 600 m ³ à fr. 60,00	fr	36.000 00	
5° <u>Stige de soutènement</u> à la tête de <u>Stroyan</u> : foras et pierres maçonnées: 300 m ³ à 100 fr	fr	30.000 00	
6° <u>Stacionnette</u> du tripeux à <u>Stromville</u> : cimentage aux pannes-fenêtres et barreaux pour supportera de case	fr	70 00	
7° <u>Rachet</u> de la prise d'eau de <u>Stroignol</u> : canalisation métallique (370 m ¹) et réservoir	fr	5.000 00	
8° <u>Travaux</u> modificatifs aux bâtiments du dépôt de <u>Stromville</u> : nouvelles, nouvelles, planches, carrelage, plâtres, etc	fr	3.800 00	
9° <u>Passage</u> de remplai (500 m ²) et passage neuf (20 m ²) pour la modification à la voie à <u>Bulles</u> , à la bifurcation de la route vers <u>Émigny</u>	fr	4.000 00	115.150 00

D. Voies et travaux,

1° <u>Gare</u> locale de <u>Stcaubellan</u> : voie en rails 23 k ²⁰ , fourniture et pose (40 m ¹ à 69 fr.) et un branchement	fr	5.660 00	
2° <u>Gare</u> locale de <u>Stromville</u> : dépôt, repose et relevage de la voie de 1 ^{re} , 435'; ballast supplémentaire; fourniture de rails en fonte et de tire-fond	fr	1.800 00	
3° <u>Gare</u> de transbordement de <u>Sainte Cécile</u> : voie en rails 23 kils: pose 520 m ¹ à 32 fr.	fr	16.640 00	
4° <u>Fourniture</u> matériel 550 m ¹ à 39 fr.	fr	13.650 00	
5° <u>Fourniture</u> de branchements 4 pièces à 2200 fr.	fr	8.800 00	
6° <u>Traverse</u> jonction double 1 pièce	fr	9.000 00	
7° <u>Voie</u> en rails 32 k ²⁰ (1 ^{re} , 435'); pose et fourniture (290 m ¹)	fr	31.030 00	
8° <u>pose</u> et fourniture d'un branchement 32 k ²⁰ (1 ^{re} , 435')	fr	5.500 00	
9° <u>Stcodification</u> de la voie à <u>Bulles</u> , à la bifurcation de la route vers <u>Émigny</u> : relevements de la voie (100 m ¹)	fr	4.000 00	
10° <u>Émbranchements</u> et drainages de la plate-forme, en divers endroits de la ligne, 400 m ³ à 60 fr	fr	24.000 00	117.080 00

E. Matériel fixe.

1° <u>Parachevements</u> de la ligne: poteaux de défense, etc 5753 m et 16 poteaux d'arrêt entre <u>Jamouigne</u> et <u>Sainte Cécile</u> , 4 supports peinture (travaux exécutés mais non livrés)	fr	420 00	
2° <u>Poteaux</u> d'arrêt et de défense: 32 pièces à 120 fr	fr	3.840 00	
3° <u>Caquets</u> d'arrêt en acier: 5 id. " 120 "	fr	600 00	
4° <u>Butois</u> : 2 id. " 100 "	fr	200 00	
5° <u>Pont</u> et passer à <u>Stromville</u> :	fr	10.000 00	
6° <u>Gare</u> locale de <u>Stromville</u> : enlèvement et mise en dépôt de clôture, fourniture et placement de deux bagnets d'arrêt en bois	fr	450 00	
7° <u>Gare</u> locale de <u>Stcaubellan</u> : fourniture et placement d'un kiosk en vieilles bûles et d'un bagnet d'arrêt	fr	500 00	
8° <u>Gare</u> de transbordement de <u>Sainte Cécile</u> : pote de station (800 fr); 3 kiosk en vieilles bûles (1400 fr) 3 bagnets d'arrêt (600 fr)	fr	2.800 00	
9° <u>Pont</u> et passer (10000 fr); un pont-gare (10.000 fr)	fr	20.000 00	
<u>A reporter</u>	fr	38.990 00	355.890 00

5. Châsses métallique pour la maisonnette du mineur Report fr^s 38.910,00 335.398,00
 à Monroville (62 m¹) fr^s 750,00 39.660,00

F. Matériel roulant.

Dotations supplémentaires de :

une locomotive	80.000,00		
une voiture mitée	25.000,00		
une voiture de 2 ^e classe	23.000,00		
un fourgon	18.000,00		
une locomotive et 5 wagons de réparation à remplacer	35.000,00	181.000,00	00

G. Frais généraux et fonds provisionnel.

Les frais généraux ont été calculés à 10 % environ des dépenses restant à faire et nous avons prévu un fonds provisionnel de 70.000 francs pour faire face aux dépenses imprévues. fr^s 127.038,19

Total des dépenses restant à faire	fr ^s 683.588,19	19
Excédent des dépenses	1.516.419,81	81
Augmentation du capital	4.200.000,00	00

III Charges et recettes.

Intérêts et amortissement du capital primitif: 2.200.000 fr^s x 3,65/100 = fr^s 80.300,00
 — id. — — id. — — id. — id. supplémentaire: 2.200.000 fr^s x 5,50/100 = " 121.000,00
 Total: fr^s 101.300,00

On 31 décembre 1921, les intérêts sur excédents de dépenses prélevés sur les recettes de la ligne s'élevaient à la somme importante de fr^s 56.656,66.

La souscription de l'augmentation du capital permettra de faire disparaître et précédemment, les actions existant ayant à payer pour contre l'annuité supplémentaire et un taux équivalent, mais compensant l'amortissement du capital, alors que les intérêts payés actuellement sur les excédents de dépenses ne compensent pas d'amortissement.

La recette totale effectuée en 1922 se chiffre par fr^s 1.413.478,90 en augmentation de 80.000 fr^s sur celle de 1921.

La ligne est complètement exploitée depuis le 1^{er} décembre 1921; les résultats donnés ci-dessus ne sont donc que des recettes de début réalisées dans une région se relevant à peine des ruines accumulées par la guerre. — L'augmentation de capital permettra d'améliorer l'exploitation en dotant la ligne du matériel roulant nécessaire au développement du trafic, notamment des transports de marchandises qui ne manquent pas de se produire à la suite de la reconstruction des villages ravagés. D'autre part, nous espérons, grâce aux mesures prises, pouvoir ramener en temps normal les frais généraux et les frais d'exploitation à 90 % environ des recettes; il resterait alors 10 % à distribuer aux actionnaires.

Annexé à notre lettre de ce jour, n^o
 Bruxelles, le 1923.
 Le directeur général,
 Couffray.

517.